Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

# Commission de toponymie

**Rapport annuel 1998-1999**

Québec

Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Commission de toponymie

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1500 D, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal — 1999
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-18163-1
ISSN : 0714-2145

© Gouvernement du Québec, 1999

Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit
et la traduction, même partielles, sont interdites
sans l'autorisation des Publications du Québec.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de toponymie pour la période du 1er avril 1998 au 31 mars 1999.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

La ministre responsable de l'application
de la Charte de la langue française,

Louise Beaudoin

Québec, octobre 1999

100-04666/

Madame Louise Beaudoin
Ministre responsable de l'application
de la Charte de la langue française
525, boulevard René-Lévesque Est
4e étage
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de toponymie pour la période du 1er avril 1998 au 31 mars 1999.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération très distinguée.

La présidente,

Nicole René

Québec, octobre 1999

# Table des matières


**Introduction** 11

**1. Les dominantes de l'année 1998-1999** 13

**2. L'organisation et les ressources de la Commission** 15

2.1 L'organigramme 15

2.2 Les ressources humaines 15

2.2.1 Le développement des ressources humaines 16

2.3 Les ressources financières 16

2.4 Les instruments de gestion 16

2.4.1 TOPOS : le système informatisé de gestion des toponymes 16

2.4.2 Les archives et la documentation 17

2.4.3 GESDOC : le système de gestion documentaire 17

2.5 La politique linguistique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française 17

**3. Les décisions des commissaires** 19

3.1 L'officialisation des toponymes et des odonymes 19

3.1.1 Les toponymes 19

3.1.2 Les odonymes 19

3.1.3 Les désignations toponymiques commémoratives 20

3.2 La langue des noms officialisés 20

3.3 Les politiques et les normes 21

**4. Les relations avec l'Administration publique et parapublique québécoise** 23

4.1 L'Administration centrale 23

4.1.1 Les espaces protégés 23

4.1.2 Les édifices publics 23

4.1.3 La vérification toponymique 23

4.1.4 L'évaluation toponymique 24

4.1.5 Les autres interventions sur demande 24

4.2 Les municipalités 24

4.2.1 Les noms de municipalités et de municipalités régionales de comté 24

4.2.2 Les noms de ponts 24

**5. Les relations avec les autres clientèles québécoises et les citoyens** 25

5.1 Les zones d'exploitation contrôlée (zecs) 25

5.2 Les pourvoiries 25

5.3 La toponymie du parc national de la Mauricie et du parc de conservation du Bic 26

5.4 Les milieux amérindien et inuit 26

5.5 Les fosses à saumon 26

5.6 Les consultations toponymiques 26

5.7 La toponymie d'un secteur d'opérations forestières 28

**6. Les relations avec les organismes non québécois** 29

6.1 La scène canadienne 29

6.2 La scène internationale et la Division francophone du GENUNG 29

6.3 La coopération avec la France 30

**7. La recherche** 31

7.1 La documentation du patrimoine toponymique du Québec 31

7.2 La terminologie géographique 31

7.3 Les gentilés 31

7.4 La toponymie issue de monographies et autres ouvrages 31

**8. Les communications** 33

8.1 L'information et les relations publiques 33

8.2 Les publications 33

8.3 Le site Web 33

## Tableaux

1 — L'organigramme 15

2 — L'effectif permanent par catégorie d'emploi au 31 mars 1999 15

3 — Le développement des ressources humaines 16

4 — L'état du budget pour l'année 1998-1999 16

5 — Le contenu de la banque de données TOPOS 17

6 — Les toponymes et odonymes officialisés par la Commission en 1998-1999 20

7 — Les toponymes et odonymes officialisés au cours des cinq dernières années 21

8 — Les cartes et toponymes vérifiés 24

9 — La répartition régionale des dossiers des pourvoiries existantes en 1998-1999 25

10 — La répartition des consultations selon les thèmes 27

11 — La répartition des consultations selon les catégories de demandeurs 27

12 — La participation de la Commission de toponymie à des activités d'information 33

## Les membres de la Commission de toponymie

Nicole René
Présidente

Bernard Assiniwi
Commissaire

Jean-René Côté
Commissaire

Jules Dufour
Commissaire

Jacques Lacoursière
Commissaire

Anne MacLaren
Commissaire

Cécyle Trépanier
Commissaire

## Introduction

La Commission de toponymie présente ici son rapport annuel d'activités pour l'année financière s'étant déroulée du 1er avril 1998 au 31 mars 1999. Constitué de huit chapitres, il explique les dossiers importants traités par l'organisme. Les activités marquantes de l'année sont mentionnées dans le premier chapitre suivi de celui portant sur l'organisation et les ressources de la Commission. En troisième lieu, les décisions prises par l'assemblée des commissaires sont résumées. Les trois sections suivantes présentent les relations que l'organisme entretient avec l'Administration publique et parapublique québécoise, les autres clientèles québécoises et les citoyens et enfin avec les organismes non québécois. Les septième et huitième chapitres rendent compte respectivement des dossiers de recherche et des activités de communications. Plusieurs tableaux accompagnent les textes de ce rapport.

## 1. Les dominantes de l'année 1998-1999

La Commission de toponymie a été parmi les premiers organismes gouvernementaux à adapter sa banque de données pour s'assurer que son système de gestion informatisée des toponymes (TOPOS) franchisse le passage à l'an 2000 sans heurts. TOPOS, dont les principales données sont désormais accessibles sur le site Web de la Commission, est de plus en plus consulté par une clientèle intéressée, notamment, par l'origine et la signification des noms de lieux. Un projet d'insertion de ce type d'information, avec un objectif annuel de 10 000 références, a donc été mis sur pied pour répondre à ce besoin spécifique de notre clientèle.

Dans le cadre de l'entente intervenue en 1994 entre la Commission nationale de toponymie de France et la Commission de toponymie du Québec, une publication conjointe a été produite : *La France et le Québec. Des noms de lieux en partage*. Édité par Les Publications du Québec, cet ouvrage de prestige, lancé successivement aux salons du livre de Paris et de Québec, a été accueilli fort positivement et fait l'objet d'une diffusion française et québécoise.

La Commission héberge temporairement le site Web de la nouvelle Division francophone créée au sein du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) et a participé à la réalisation du *Bulletin d'information toponymique* destiné à susciter l'intérêt des pays francophones à se joindre à la Division.

Deux contributions au rayonnement international du Québec ont été réalisées. La Commission a reconnu officiellement le nom **Mont de Kazan**, à l'occasion de la visite au Québec du premier ministre du Tatarstan. Le toponyme **Lac de Kobe** a, quant à lui, été officialisé pour souligner le premier centenaire de la présence du Québec au Japon.

La validation et l'officialisation des noms de voies de communication municipales se sont poursuivies avec le soutien du Directeur général des élections. Ce projet est maintenant complété à 86 % et il aura permis, jusqu'ici, de procéder à l'officialisation de quelque 90 700 odonymes sur un total estimé à environ 105 000.

## 2. L'organisation et les ressources de la Commission

### 2.1 L'organigramme

Tableau 1

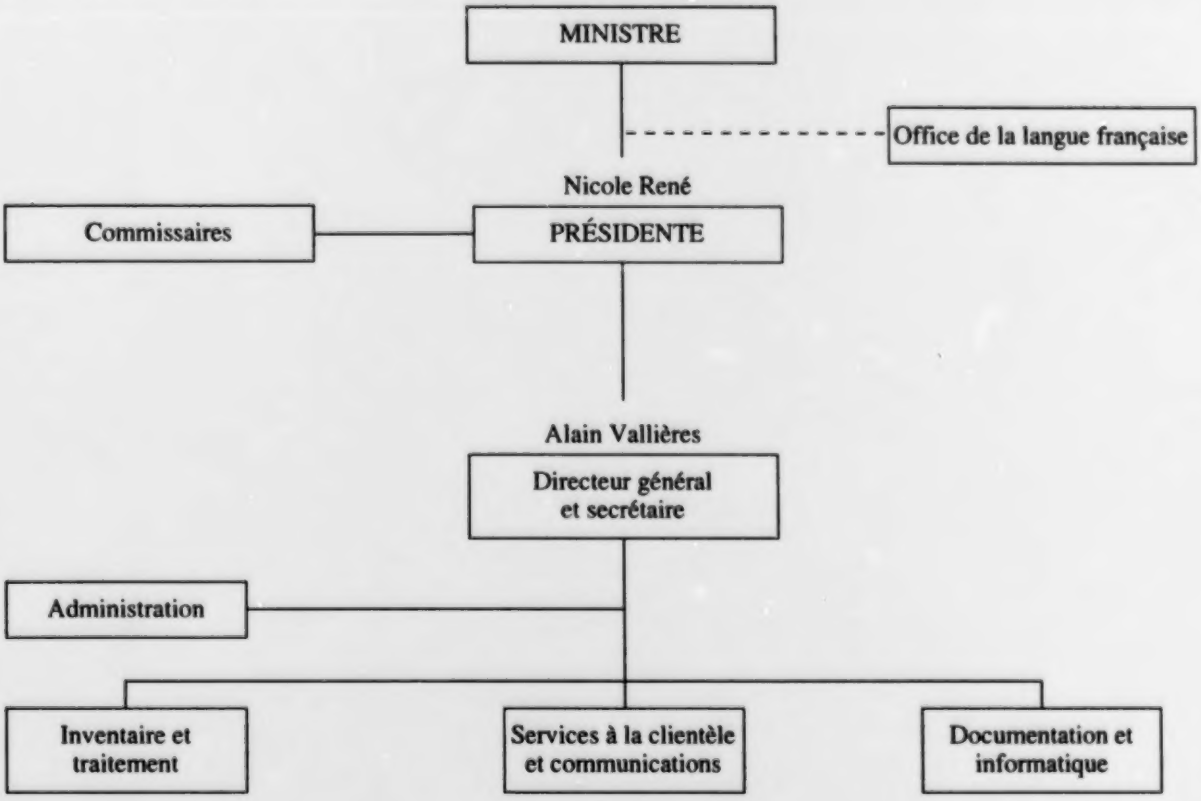


### 2.2 Les ressources humaines

La Commission a terminé l'exercice financier 1998-1999 avec un total de 21 postes autorisés. À ce nombre s'ajoutent un poste de cadre en transition de carrière et un poste de fonctionnaire en surplus.

Deux étudiantes-stagiaires anglophones ont été accueillies dans le cadre d'un programme d'échanges interprovinciaux et ce, pour une durée de trois mois. Également, six étudiants du Québec ont travaillé pour une durée de deux mois. La Commission a réalisé un projet pilote de télétravail effectué par une personne handicapée grâce à un budget spécial du Conseil du trésor. Compte tenu des résultats positifs de l'expérience, ladite personne a, par la suite, été embauchée à titre d'occasionnel.

Tableau 2
**L'effectif permanent par catégorie d'emploi au 31 mars 1999**

| | Hors cadre | Cadre supérieur | Professionnels | Techniciens | Employés de bureau | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Total** | **1** | **1** | **12** | **4** | **3** | **21** |

### *2.2.1. Le développement des ressources humaines*

Pour l'année financière 1998-1999, la Commission de toponymie a consacré un montant de 10 839 $ à des activités de formation. Le tableau 3 résume l'ensemble des dépenses admissibles. La somme investie à des fins de formation représente 1 % de la masse salariale du personnel de l'organisme. La Commission s'est donc acquittée juridiquement de ses obligations visant le développement de ses ressources humaines.

Soulignons, par ailleurs, que le temps alloué à la formation équivaut à 62 jours-personnes pour la présente année.

Tableau 3
**Le développement des ressources humaines**

| Frais d'inscription | Salaires | Total |
|---|---|---|
| 1 460 $ | 9 379 $ | **10 839 $** |

## 2.3 Les ressources financières

Le budget original de la dernière année financière était de 1 249 516 $. Les dépenses totales de l'année atteignent 1 318 040 $ dont 74 286 $ pour le fonctionnement (espace locatif exclu). L'équilibre budgétaire de la Commission a été atteint grâce, notamment, à un apport extérieur de 60 000 $ résultant de la réalisation d'une entente contractuelle avec le Directeur général des élections et à un transfert de fonds de l'Office de la langue française. Le tableau 4 présente le sommaire des dépenses en regard des catégories budgétaires.

Tableau 4
**L'état du budget pour l'année 1998-1999**

| | BUDGET ($) | |
|---|---|---|
| Catégorie | Original | Dépenses |
| FONCTIONNEMENT | 1 249 516 | 1 318 040 |
| Traitements | 954 416 | 1 014 416 |
| FAD | 61 000 | 71 427 |
| Loyer (SIQ) | 233 100 | 229 455 |
| Capital équipement | 1 000 | 2 859 |
| Crédits périmés | | (117) |
| **TOTAL** | **1 249 516** | **1 318 040** |

## 2.4 Les instruments de gestion

### *2.4.1 TOPOS : le système informatisé de gestion des toponymes*

TOPOS intervient à toutes les étapes du traitement des toponymes et des odonymes. Le nom de lieu est d'abord saisi par les analystes dès qu'il a été relevé sur un plan, une carte ou qu'il est parvenu à la Commission à la suite d'une requête d'un citoyen, d'une municipalité, d'un pourvoyeur, etc. À chaque nom de lieu on associe une trentaine de paramètres (statut, coordonnées géographiques, localisation, type d'entité, etc.).

Depuis l'an dernier, toutes les décisions officielles de la Commission sont accessibles sur son site Web, assorties des paramètres les plus utiles à nos clientèles. Celles-ci souhaitaient connaître l'origine et la signification des noms de lieux. La décision a donc été prise de rendre disponibles sur Internet ces informations à propos des quelque 6000 toponymes du dictionnaire illustré *Noms et lieux du Québec*, publié en 1994. Pour l'an prochain, nous avons aussi l'objectif de fournir sur le Web l'origine et la signification de quelque 10 000 toponymes et odonymes officiels et ce, à la demande expresse de nos clientèles. TOPOS, en plus de servir de support au traitement toponymique et à l'enregistrement des décisions de la Commission, facilite donc la diffusion des décisions officielles et l'accès du public à celles-ci.

Au 31 mars 1999, TOPOS consignait des informations sur quelque 331 940 noms de lieux, 8830 nouvelles entrées ayant été saisies en cours d'année. Le phénomène des fusions municipales et la conscientisation des édiles municipaux et de citoyens intéressés à développer un sentiment d'appartenance à leur région ont amené plusieurs municipalités à remplacer des noms banals ou ceux appartenant à un système numérique par des désignations plus susceptibles de répondre aux aspirations des milieux concernés. Ainsi, pour l'année écoulée, 768 noms de lieux ont été remplacés, la très grande majorité répondant à des requêtes municipales dans un but évident d'améliorer la qualité de la toponymie d'usage quotidien.

Par ailleurs, la question de la sécurité du fonctionnement du système informatique de la Commission figure, de façon statutaire, à l'ordre du jour des réunions du Comité de l'informatique. Aucun incident n'est à signaler quant au volet de la sécurité.

Tableau 5
**Le contenu de la banque de données TOPOS**

| Répartition selon l'appartenance linguistique | Toponymes | | Odonymes | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Officiels | Total | Officiels | Total | Officiels | Total |
| Français | 85 723 | 134 132 | 80 287 | 113 096 | 166 010 | 247 228 |
| Anglais | 13 559 | 30 915 | 8 144 | 14 644 | 21 703 | 45 559 |
| Langues amérindiennes | 8 508 | 20 733 | 485 | 908 | 8 993 | 21 641 |
| Inuktitut | 3 061 | 6 911 | 7 | 15 | 3 068 | 6 926 |
| Autres langues | 1 786 | 2 475 | 1 131 | 1 724 | 2 917 | 4 199 |
| Hybride | 144 | 303 | 47 | 94 | 191 | 397 |
| Indifférencié | 1 927 | 2 586 | 404 | 572 | 2 331 | 3 158 |
| Inconnu | 1 215 | 2 502 | 198 | 330 | 1 413 | 2 832 |
| **TOTAL** | **115 923** | **200 557** | **90 703** | **131 383** | **206 626** | **331 940** |

### *2.4.2 Les archives et la documentation*

La bibliothèque offre en priorité des services de documentation, de recherche et d'information au personnel de la Commission. Elle répond aussi aux demandes des autres bibliothèques gouvernementales et des chercheurs.

En 1998-1999, la bibliothèque a enregistré 1211 prêts de volumes ou de périodiques, dont 206 prêts entre bibliothèques. La collection de 9900 documents s'enrichit graduellement par des acquisitions annuelles, des dons et des échanges; elle se compose de monographies, de publications en série, d'ouvrages de référence, de rapports annuels et de périodiques dans les domaines qui intéressent les chercheurs : généalogie, géographie, histoire, terminologie, culture et patrimoine.

La bibliothèque utilise de plus en plus les nouvelles technologies pour la recherche et la transmission de l'information. Son catalogue est accessible sur Internet via le Réseau informatisé des bibliothèques gouvernementales du Québec.

### *2.4.3 GESDOC : le système de gestion documentaire*

La bibliothèque coordonne l'application du système de gestion documentaire de la Commission. Elle établit la liste de classement des documents administratifs et voit à appliquer la *Loi sur les archives*.

De plus, à la demande de la Commission d'accès à l'information, l'organisme a participé à l'évaluation de l'état de la sécurité et de la confidentialité de ses systèmes d'information relativement au traitement des renseignements personnels, à l'aide de la méthode MARION. En cours d'année, la Commission n'a pas eu à répondre à des requêtes visant à obtenir des documents en vue de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

## 2.5 La politique linguistique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française

Un représentant de la Commission de toponymie est membre du Comité sur la politique linguistique de l'Office de la langue française. À ce titre, il a participé aux trois réunions qui ont été tenues et a fait rapport sur la francisation des équipements informatiques et bureautiques qui respectent la politique gouvernementale de l'utilisation du français dans les technologies de l'information.

## 3. Les décisions des commissaires

### 3.1 L'officialisation des toponymes et des odonymes

Les membres de la Commission de toponymie se sont réunis à cinq reprises en séances plénières. De plus, ils ont été consultés de façon ad hoc à trois occasions compte tenu de l'urgence de certains dossiers et surtout, compte tenu que la Loi oblige la Commission à donner son avis dans un délai de 60 jours sur tout projet de dénomination d'une municipalité que ce soit suite à une fusion, à la création d'une nouvelle entité ou lors d'un changement de statut municipal.

L'ensemble des dossiers étudiés par la Commission lui a permis de prendre des décisions sur l'officialisation de 1006 toponymes et de 7140 odonymes pour un total de 8146, nombre sensiblement inférieur à celui de l'année dernière (9364 noms officialisés).

En plus de procéder à l'évaluation des requêtes qui lui sont acheminées en vue de l'officialisation de noms de lieux, la Commission émet aussi des avis sur des noms qui peuvent lui être soumis notamment par les municipalités qui souhaitent se doter d'une banque de noms pour des développements futurs. Elle intervient aussi dans le processus des fusions municipales où les requérants soumettent parfois plusieurs suggestions pour une nouvelle entité afin de déterminer l'appellation susceptible de convenir le mieux à toutes les parties. Ainsi, 251 avis ont été émis dont 29 concernaient des toponymes et 222 des requêtes odonymiques.

#### *3.1.1 Les toponymes*

La Commission a répondu à plusieurs demandes visant à identifier des lieux présumés anonymes notamment sur la Côte-Nord. Avant, par exemple, d'attribuer des noms à des lacs qui, jusqu'ici, n'étaient pas identifiés nommément sur les cartes, une vérification est toujours faite pour s'assurer, dans la mesure du possible, que les entités considérées n'ont pas de nom. Ainsi, dans cette région, les détenteurs de baux d'occupation sur les terres publiques ont systématiquement été contactés pour recueillir les noms de lacs et de cours d'eau qu'ils auraient pu connaître. Ces noms en usage, lorsqu'ils répondent aux autres critères de la Commission sont privilégiés pour l'officialisation. Il arrive cependant que des lieux demeurent anonymes ou que les noms inventoriés ne puissent être officialisés pour diverses raisons; dans de tels cas, la Commission essaie de s'adjoindre la collaboration des personnes qui occupent les lieux et sont susceptibles d'en bien connaître les caractéristiques. Leur aide est précieuse pour identifier ces lieux non encore nommés en s'inspirant de la géographie locale, de faits anecdotiques et même du nom de personnes qui ont déjà fréquenté le territoire et qui répondent aux critères de sélection de la Commission.

À noter que, sur le total des 1006 toponymes officialisés cette année, 638 lacs et une vingtaine de cours d'eau ont pu être identifiés nommément. Par ailleurs, la Commission a attribué des appellations à 56 espaces administratifs (dont 40 parcs publics) et à 45 entités topographiques (îles, monts, fosses, pointes, etc.); elle a aussi officialisé les noms de 57 lieux habités (municipalités, hameaux, centres de villégiature, secteurs résidentiels, etc.).

#### *3.1.2 Les odonymes*

La Commission a poursuivi son partenariat avec le Directeur général des élections en ce qui a trait aux noms de voies de communication de l'ensemble des municipalités du Québec afin de satisfaire aux exigences de la Liste électorale permanente et des fichiers informatisés qui la tiennent à jour. Originellement estimé à quelque 80 000 entités, le nombre de voies de communication, selon les révélations des travaux d'analyse de la Commission, pourrait maintenant atteindre quelque 105 000. Des ressources importantes ont été consenties à ce projet afin qu'il puisse être complété dans les meilleurs délais.

Il faut savoir que certaines municipalités, sans être vraiment fermées aux interventions de la Commission, n'apportent pas nécessairement une collaboration spontanée lors de l'analyse et du traitement de leurs dossiers par les chargés de projet. Nonobstant le fait que certaines négociations puissent être qualifiées d'ardues, il a quand même été possible de procéder à l'officialisation de 7140 odonymes ce qui porte le total de noms de voies de communication officialisés à quelque 90 700. Il resterait approximativement 14 000 noms de voies de communication à officialiser sur le territoire de 650 municipalités. Compte tenu que la Commission n'a aucun pouvoir coercitif d'intervention sur l'odonymie municipale, nous considérons comme un succès le fait d'avoir pris entente avec les municipalités concernées pour l'officialisation de 86 % des données du corpus odonymique municipal.

### *3.1.3 Les désignations toponymiques commémoratives*

Ce programme vise à assurer une reconnaissance toponymique à l'égard de certaines personnes et à mettre en évidence des événements spécifiques. Au cours de l'année, la Commission de toponymie a officialisé douze toponymes dans le cadre de sept projets de désignations toponymiques commémoratives.

Ainsi, à l'occasion du centenaire de la présence québécoise au Japon, les toponymes **Lac de Kobe** et **Lac Paul-Dufault,** sur la Côte-Nord, et l'odonyme **Avenue Hélène-Paradis,** à Charlesbourg ont été officialisés. À la suite d'une mission « culture et affaires » à Cuba, les oronymes **Mont José-Marti, Mont Hatuey** et **Mont Anadabijou**, qui se situent sur la Haute-Côte-Nord, dans la zec D'Iberville, ont aussi été officialisés. Finalement, au lendemain d'une mission québécoise au Tatarstan et, à l'occasion de la venue d'une délégation de cette république au Québec, la Commission a officialisé le toponyme **Mont de Kazan**, dans la région des Laurentides.

Lors du cinquantenaire de la construction de la route 175 dans la réserve faunique des Laurentides, la Commission de toponymie a répondu favorablement à une requête du Comité des fêtes et a officialisé l'odonyme **Route Antonio-Talbot**, rappelant le ministre de la Voirie sous l'Union nationale, lors de la construction de cette voie de communication inaugurée en 1948.

La Commission a aussi officialisé trois autres toponymes soit le **Parc des Petites-Franciscaines**, situé à Sept-Îles, à l'occasion du centenaire de la fondation, en 1898, de cette communauté par l'abbé Ambroise Fafard, et les oronymes **Mont Henri-Simard** et **Mont Philippe-Simard**, au Lac-Saint-Jean, pour commémorer l'œuvre de deux bâtisseurs régionaux. De plus, elle a répondu favorablement à une requête des dirigeants de la Réserve de la biosphère de Charlevoix en acceptant le nom **Mont René-Richard**, entité située dans le parc de conservation des Grands-Jardins.

Dans le but d'apporter une réponse aux demandes de dénominations de lieux dans le cadre du programme de désignations toponymiques commémoratives et d'assurer une information adéquate au déroulement de ses travaux d'inventaire, la Commission a colligé une centaine de notices biographiques de Québécoises et de Québécois. Ces données sont intégrées à la banque de noms qui regroupe quelque 700 noms de personnes décédées.

## 3.2 La langue des noms officialisés

Il est significatif, lorsque l'on consulte les tableaux 6 et 7, de constater que l'appartenance linguistique des toponymes et des odonymes officialisés par la Commission met en évidence les noms français et les noms anglais. Il faut comprendre que l'officialisation des noms de voies de communication, le dossier prioritaire de la Commission depuis quelques années, laisse peu de place à la reconnaissance des noms en langues autochtones.

Comme nous le signalions dans notre rapport de l'an dernier, il s'agit d'une situation conjoncturelle dont les effets devraient se faire sentir encore pendant deux ou trois ans, soit jusqu'à la fin du traitement de l'odonymie municipale.

Tableau 6
**Les toponymes et odonymes officialisés par la Commission en 1998-1999**

| | Toponymes | | Odonymes | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Appartenance linguistique** | **Nombre** | **%** | **Nombre** | **%** | **Nombre** | **%** |
| Français | 903 | 89,76 | 6 484 | 90,82 | 7 387 | 90,68 |
| Anglais | 63 | 6,26 | 516 | 7,23 | 579 | 7,11 |
| Langues amérindiennes | 14 | 1,39 | 16 | 0,22 | 30 | 0,37 |
| Inuktitut | 1 | 0,10 | 1 | 0,01 | 2 | 0,02 |
| Autres langues | 20 | 1,99 | 95 | 1,33 | 115 | 1,41 |
| Hybride | 1 | 0,10 | 3 | 0,04 | 4 | 0,05 |
| Indifférencié | 2 | 0,20 | 9 | 0,13 | 11 | 0,14 |
| Inconnu | 2 | 0,20 | 16 | 0,22 | 18 | 0,22 |
| **TOTAL** | **1 006** | **100,0** | **7 140** | **100,0** | **8 146** | **100,0** |

Tableau 7
**Les toponymes et odonymes officialisés au cours des cinq dernières années**

| | 1994-1995 | | 1995-1996 | | 1996-1997 | | 1997-1998 | | 1998-1999 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Appartenance linguistique** | **Nombre** | **%** | **Nombre** | **%** | **Nombre** | **%** | **Nombre** | **%** | **Nombre** | **%** |
| Français | 4 488 | 81,9 | 6 257 | 83,2 | 14 475 | 87,8 | 8 138 | 86,9 | 7 387 | 90,7 |
| Anglais | 698 | 12,7 | 614 | 8,2 | 1 547 | 9,4 | 973 | 10,4 | 579 | 7,1 |
| Langues amérindiennes | 82 | 1,5 | 58 | 0,8 | 111 | 0,7 | 83 | 0,9 | 30 | 0,4 |
| Inuktitut | 7 | 0,1 | 437 | 5,8 | 7 | 0,0 | 3 | 0,0 | 2 | 0,0 |
| Autres langues | 92 | 1,7 | 108 | 1,4 | 244 | 1,5 | 131 | 1,4 | 115 | 1,4 |
| Hybride | 6 | 0,1 | 5 | 0,1 | 8 | 0,1 | 4 | 0,0 | 4 | 0,1 |
| Indifférencié | 31 | 0,6 | 22 | 0,3 | 38 | 0,2 | 9 | 0,1 | 11 | 0,1 |
| Inconnu | 76 | 1,4 | 16 | 0,2 | 56 | 0,3 | 23 | 0,3 | 18 | 0,2 |
| **TOTAL** | **5 480** | **100,0** | **7 517** | **100,0** | **16 486** | **100,0** | **9 364** | **100,0** | **8 146** | **100,0** |

### 3.3 Les politiques et les normes

L'application et le contenu de certaines normes toponymiques ont fait l'objet d'un examen : la règle du trait d'union pour les noms de personnes en anglais; l'emploi de spécifiques exotiques dépourvus de liens significatifs avec le milieu québécois; le délai optimal à respecter suivant le décès d'une personne, avant d'attribuer son nom à un lieu; l'emploi des articles et des particules de liaison dans les noms d'écoles; l'emploi des articles et des particules de liaison dans les noms de voies de communication. Les travaux sur ce dernier sujet ont conduit la Commission à retenir une ligne de conduite à deux volets quant à l'application des normes toponymiques : une application rigoureuse pour certaines normes de base et une application en souplesse pour certaines autres, après avoir fait la promotion de leur pertinence auprès des municipalités.

# 4. Les relations avec l'Administration publique et parapublique québécoise

## 4.1 L'Administration centrale

### *4.1.1 Les espaces protégés*

La Commission de toponymie conserve à jour la nomenclature des espaces administratifs lesquels, en vertu de la loi, font l'objet d'une protection des ressources ou des lieux ou encore d'un contrôle de leur exploitation. Ainsi, les échanges avec le ministère de l'Environnement et de la Faune ont conduit à officialiser un nom de réserve écologique (**Réserve écologique Charles-B.-Banville**) et deux noms de refuges fauniques (**Refuge faunique de la Pointe-de-l'Est** et **Refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles**). La Commission s'est par ailleurs déclarée favorable en principe à l'emploi des noms **Parc de conservation des Pingualuit** (dans le voisinage du cratère du Nouveau-Québec), **Réserve écologique Jules-Carpentier** et **Réserve écologique de la Rivière-aux-Brochets**, pour des territoires protégés que le ministère projette d'établir. Dans le dernier cas, la Commission s'est montrée défavorable cependant au nom **Réserve écologique du Marécage-Tourbeux-de-la-Rivière-aux-Brochets**. Enfin, le nom **Réserve faunique d'Aiguebelle** a été retiré de la nomenclature géographique officielle, une partie de ce territoire ayant été incluse dans le parc de conservation d'Aiguebelle et une autre, maintenue dans une zone d'interdiction de chasse et de piégeage.

### *4.1.2 Les édifices publics*

La Commission de toponymie, en collaboration avec la Société immobilière du Québec (SIQ), a poursuivi son programme d'inventaire et d'officialisation des noms des édifices publics. À cet égard, la Commission a procédé à l'officialisation des dénominations **Édifice Capitanal**, à Trois-Rivières, **Édifice Léon-Lambert**, à Québec, **Édifice Cyrille-Duquet**, à Sainte-Foy, et **Édifice Jos-Montferrand**, à Hull. La Commission, à la demande du Conseil du statut de la femme, a officialisé le nom **Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont** lequel rappelle un des grands esprits féministes de ce siècle.

De plus, suite à une requête de la Ville de Baie-Saint-Paul, la Commission de toponymie a officialisé le nom **Bibliothèque René-Richard**, peintre de la région de Charlevoix, et fourni un avis favorable pour la dénomination **Centre d'archives régional de Charlevoix**.

### *4.1.3 La vérification toponymique*

La Commission de toponymie poursuit sa mission de diffusion des noms officiels auprès des organismes de l'Administration gouvernementale. Le programme de réédition des cartes des ministères des Transports du Québec, des Ressources naturelles et de l'Environnement et de la Faune permet de présenter au public une toponymie officielle d'actualité qui augmente la précision et comble les vides cartographiques des publications antérieures.

Le Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG) fait appel à notre organisme pour l'exactitude de la graphie et de la localisation des toponymes officiels qu'il diffuse dans ses publications, dans ses documents ou bien pour répondre aux questions soulevées par les utilisateurs de ses différents produits géographiques. Il questionne également sur l'origine ou le sens des noms consignés dans TOPOS, répondant ainsi aux demandes de chercheurs provenant de l'extérieur du Québec.

Les cartes qui apparaissent dans *Distances routières* édité par Les Publications du Québec ont été révisées.

La nomenclature géographique présente dans les versions française et anglaise d'une carte-affiche du Québec préparée sous la supervision du ministère du Conseil exécutif a fait l'objet d'une vérification.

La Commission de toponymie vérifie et valide les noms géographiques officiels des territoires de gestion divers tels que les zecs, les réserves fauniques et les parcs de conservation qui ont fait l'objet d'un décret et d'une représentation graphique dans la *Gazette officielle du Québec*. Elle assure aussi le suivi des modifications demandées par le ministère des Affaires municipales pour les annexions ou retraits de territoire dont un avis a paru également dans cette publication.

Le nombre de cartes et de toponymes vérifiés, corrigés ou ajoutés totalise respectivement cette année 534 et 24 221. Depuis 1997, un des objectifs vise à améliorer la qualité des données toponymiques en les localisant selon des coordonnées géographiques précises à la seconde près. Une saisie de plus de 5000 précisions de ce type a été faite avec l'aide d'un logiciel d'information géographique.

Tableau 8
**Les cartes et toponymes vérifiés**

| Année | Toponymes | Cartes |
|---|---|---|
| 1994-1995 | 18 140 | 207 |
| 1995-1996 | 21 761 | 185 |
| 1996-1997 | 38 742 | 373 |
| 1997-1998 | 33 449 | 327 |
| 1998-1999 | 24 221 | 534 |
| **Total** | **136 313** | **1 626** |

### *4.1.4 L'évaluation toponymique*

En vertu du protocole qui les lie depuis plusieurs années, le ministère de l'Éducation, par son Bureau d'approbation du matériel didactique, et la Commission de toponymie s'assurent de la qualité toponymique des ouvrages d'enseignement. L'article 128 de la *Charte de la langue française* précise en effet que « Dès la publication à la Gazette officielle du Québec des noms choisis ou approuvés par la Commission, leur emploi devient obligatoire... dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation ». Dans ce cadre, un seul des deux ouvrages évalués cette année a pu être recommandé pour approbation.

### *4.1.5 Les autres interventions sur demande*

La Commission de toponymie, en collaboration avec la Commission des biens culturels, a entrepris l'examen des désignations des biens culturels immobiliers protégés par la *Loi sur les biens culturels* dans le but de les officialiser. Chacun des noms est revu en tenant compte des règles d'écriture toponymiques et des critères de choix pour déterminer un seul nom, soit celui qui apparaît le plus pertinent pour identifier ce type d'entité. Au cours de l'année, l'exercice a permis de revoir la nomenclature pour la région de Montréal. Quelque 80 propositions de noms ont été faites pour autant d'entités. Par la suite, l'ensemble des biens culturels immobiliers des autres régions fera l'objet d'une révision similaire. La Commission de toponymie procédera éventuellement à l'officialisation de ce corpus toponymique lorsque la Commission des biens culturels et le ministère de la Culture et des Communications auront donné leur accord sur ces toponymes.

## 4.2 Les municipalités

### *4.2.1 Les noms de municipalités et de municipalités régionales de comté*

La *Loi sur l'organisation territoriale municipale* prévoit l'intervention de la Commission de toponymie sur le choix du nom d'une municipalité ou d'une MRC, sur le changement de ces noms ou encore sur la rectification de leur orthographe. À la demande des autorités compétentes concernées, la Commission a émis des avis sur 26 noms de municipalités locales et sur 3 noms de municipalités régionales de comté. Elle a aussi procédé à l'officialisation de 23 noms ayant déjà fait l'objet d'avis antérieurs.

### *4.2.2 Les noms de ponts*

Au cours de l'année, la Commission de toponymie a répondu à quelques demandes en cette matière. Avec la collaboration du ministère des Transports, le toponyme **Pont du Long-Sault**, lequel identifie le pont construit au-dessus de la rivière des Outaouais entre la municipalité du village de Grenville, au Québec, et la ville de Hawkesbury, en Ontario, a été officialisé. De plus, les noms **Pont des Cascades**, dans la ville de Saint-Jérôme, **Pont St. Francis**, dans la ville de Lennoxville, **Pont de Rivière-aux-Rats**, dans le territoire non organisé de Rivière-Windigo, dans la Mauricie, et **Échangeur de Beaurepaire**, dans la ville de Beaconsfield, ont été officialisés.

## 5. Les relations avec les autres clientèles québécoises et les citoyens

### 5.1 Les zones d'exploitation contrôlée (zecs)

Le territoire de la zec Jeannotte, situé dans la région administrative de la Mauricie, a été enrichi de 33 nouveaux toponymes. Le traitement fut rendu nécessaire à la suite de celui de la zec de la Bessonne, l'année dernière, dont le territoire couvrait aussi ceux des mêmes anciens clubs de chasse et pêche. Les autorités de la zec Jeannotte ont vérifié entièrement la toponymie existante et ont fourni de nouveaux noms.

La Commission a aussi vérifié les cartes des zecs de l'Anse-Saint-Jean, des Anses, du Bas-Saint-Laurent, Borgia, Boullé et Jaro. Trois d'entre elles furent approchées afin que leur toponymie soit mise à jour et pour normaliser les cas d'homonymie ou pour compléter la désignation des lieux anonymes.

### 5.2 Les pourvoiries

Cette année, le traitement de la toponymie des pourvoiries entrait dans sa onzième année. Il faut comprendre que le nombre de pourvoiries varie constamment : certaines pourvoiries disparaissent, d'autres sont fusionnées, les propriétaires changent, etc. Une cinquantaine de démarches ont été effectuées afin de rejoindre 23 pourvoyeurs. De ce nombre, cinq dossiers de pourvoiries ont été conclus avec l'officialisation de 66 toponymes situés principalement dans la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean; de plus, la mise à jour de la toponymie de deux dossiers de pourvoiries s'est soldée par la proposition de 10 nouveaux toponymes, pour un total de 76.

Maintenant, c'est à 52 % qu'est complété le traitement des dossiers des pourvoiries. Au total, depuis 1988, il y a eu 812 pourvoiries. De ce nombre, 245 ont conclu des ententes avec la Commission pour générer 3989 propositions de toponymes dont 3906 furent acceptées, pour un pourcentage de 98 %. Aujourd'hui, il reste à analyser la toponymie de 337 pourvoiries, dont plusieurs ont déjà été contactées. Le tableau 9 présente la répartition des dossiers traités selon la région, pour les pourvoiries existantes en 1998-1999.

Tableau 9
**La répartition régionale des dossiers des pourvoiries existantes en 1998-1999**

| Région | Pourvoiries | Dossiers finalisés | % |
|---|---|---|---|
| Bas-Saint-Laurent | 15 | 10 | 67 |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean | 44 | 39 | 89 |
| Québec | 28 | 24 | 86 |
| Mauricie–Bois-Francs[1] | 88 | 57 | 65 |
| Estrie | 6 | 2 | 33 |
| Outaouais | 94 | 52 | 55 |
| Abitibi-Témiscamingue | 101 | 41 | 41 |
| Côte-Nord | 103 | 48 | 47 |
| Nord-du-Québec | 91 | 9 | 10 |
| Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | 11 | 1 | 9 |
| Chaudière-Appalaches | 31 | 13 | 42 |
| Lanaudière | 22 | 17 | 77 |
| Laurentides | 63 | 50 | 79 |
| Montérégie | 4 | 1 | 25 |
| **Total** | **701[2]** | **364[3]** | **52** |

1 Depuis le 13 mai 1997, cette région administrative n'existe plus sous cette dénomination. Elle a été remplacée par celles de la Mauricie (région 04) et du Centre-du-Québec (17). La répartition des pourvoiries selon ces deux régions n'a pas encore été effectuée.
2 De ce nombre, 191 sont des pourvoiries avec droits exclusifs.
3 De ce nombre, 157 sont des pourvoiries avec droits exclusifs.

### 5.3 La toponymie du parc national de la Mauricie et du parc de conservation du Bic

La mise à jour de la toponymie du parc national de la Mauricie, à la demande du District de la Mauricie de Parcs Canada, a permis l'officialisation de huit nouveaux toponymes. Le traitement a aussi permis de recueillir l'origine de toponymes déjà existants.

Du côté québécois, une mise à jour de la toponymie du parc de conservation du Bic s'est soldée par l'officialisation de 32 nouveaux toponymes. Le travail fut fait à la suite du contact des autorités du parc et aussi à l'aide de renseignements inventoriés dans des monographies, de l'examen d'une enquête toponymique effectuée en mai 1986 et de la consultation des dépliants touristiques du parc. Là aussi, plusieurs noms déjà existants sur le territoire ou sur celui environnant se sont vus enrichis de renseignements sur leur origine et sur la datation de l'usage.

### 5.4 Les milieux amérindien et inuit

La Commission a procédé, au cours de l'année, aux recherches nécessaires à la rédaction d'un manuscrit sur la toponymie des Algonquins. Ce dossier, qui fera suite à ceux sur la toponymie des Abénaquis, des Attikameks et des Naskapis, sera publié en 1999. L'introduction présentant cet ouvrage sera signée par le commissaire représentant le milieu autochtone à la Commission, monsieur Bernard Assiniwi. De façon à aider par ailleurs des personnes et des organismes intéressés à poursuivre des recherches plus spécifiques sur la toponymie amérindienne, la Commission a fourni des listes détaillées de toponymes algonquins, cris et montagnais.

L'organisme a de plus procédé à la mise à jour des noms de certaines communautés en officialisant les formes **Kitcisakik** et **Timiskaming** en remplacement de celles de **Grand-Lac-Victoria** et de **Témiscamingue**.

Une consultation effectuée par la Commission auprès du Conseil tribal Mamuitum de Betsiamites lui a permis d'obtenir son appui dans la dénomination d'une montagne de la Haute-Côte-Nord sous le nom de **Mont Anadabijou**, chef montagnais historique.

Du côté inuit, la Commission a analysé et évalué favorablement une demande de l'Institut culturel Avataq appuyée par l'Administration régionale Kativik visant à faire attribuer le nom de **Parc de conservation des Pingualuit** au parc qui pourrait prochainement être créé sur le site du cratère du Nouveau-Québec.

### 5.5 Les fosses à saumon

Parmi les toponymes officialisés cette année, 126 se regroupent sous l'entité de « fosse à saumon » : 42 nouveaux toponymes identifient des fosses se trouvant dans la zec de la Rivière-Dartmouth et 84 désignent des fosses situées sur le parcours de la rivière du Gouffre dans les municipalités de Baie-Saint-Paul et de Saint-Urbain.

### 5.6 Les consultations toponymiques

Cette année, la Commission de toponymie a traité 5948 demandes de renseignements, pour une moyenne mensuelle de 495 consultations portant sur différents sujets tels : la graphie des toponymes, l'origine, les critères de choix, le nom officiel pour un lieu, etc. La majorité des questions toponymiques sont acheminées par téléphone et aussi par courriel.

Les citoyens et les travailleurs autonomes sont ceux qui utilisent le plus les services de consultation de la Commission. Sur les deux tableaux explicatifs, on remarque que le nombre de thèmes discutés est supérieur au nombre de consultations données car les demandeurs abordent fréquemment plusieurs questions lors d'une consultation. Le tableau 10 indique que le thème **Suivi administratif d'un dossier** occupe 15,6 % des consultations; ce suivi est surtout fourni aux municipalités qui se doivent de mettre à jour leur odonymie pour les services d'urgence (9-1-1) ou pour faire suite à une fusion municipale de façon à éviter toute homonymie.

Tableau 10
**La répartition des consultations selon les thèmes**

| Thème | Nombre | % |
|---|---|---|
| Suivi administratif d'un dossier | 987 | 15,6 |
| Origine et signification d'un toponyme | 769 | 12,1 |
| Publications | 641 | 10,1 |
| Graphie des toponymes | 558 | 8,8 |
| Nom officiel pour une entité ou un territoire | 511 | 8,1 |
| Critères de choix | 483 | 7,6 |
| Localisation des toponymes | 354 | 5,6 |
| Gentilés | 313 | 4,9 |
| Procédure d'officialisation | 296 | 4,7 |
| Règles d'écriture | 293 | 4,6 |
| Topos/informatique | 277 | 4,4 |
| Édifices, salles et écoles | 238 | 3,8 |
| Noms de municipalités | 169 | 2,7 |
| Terminologie géographique | 112 | 1,8 |
| Établissements amérindiens et inuits | 94 | 1,5 |
| Géographie en général | 81 | 1,3 |
| Divers | 59 | 0,9 |
| Aspects juridiques | 34 | 0,5 |
| Régionymie | 30 | 0,5 |
| Affichage | 8 | 0,1 |
| Numérotation d'immeubles | 8 | 0,1 |
| Copies de cartes | 7 | 0,1 |
| Fichier des toponymes populaires | 5 | 0,1 |
| Genre et prononciation des toponymes | 4 | 0,1 |
| **Total** | **6 331** | **100,0** |

Tableau 11
**La répartition des consultations selon les catégories de demandeurs**

| | 1998-1999 | | 1997-1998 | 1996-1997 |
|---|---|---|---|---|
| **Demandeur** | **Nombre** | **%** | **%** | **%** |
| Citoyens et travailleurs autonomes | 2 456 | 41,3 | 41,3 | 25,0 |
| Municipalités | 1 433 | 24,1 | 29,0 | 34,4 |
| Ministères et organismes publics québécois (excluant l'Office de la langue française) | 850 | 14,3 | 11,7 | 12,4 |
| Entreprises privées | 665 | 11,2 | 6,1 | 9,0 |
| Organismes scolaires | 146 | 2,5 | 3,3 | 4,0 |
| Gouvernement du Canada | 133 | 2,2 | 1,9 | 3,1 |
| Associations et sociétés à but non lucratif | 110 | 1,8 | 3,6 | 6,6 |
| Office de la langue française | 94 | 1,6 | 1,1 | 1,4 |
| Organismes parapublics | 38 | 0,6 | 0,9 | 3,2 |
| Médias | 23 | 0,4 | 1,1 | 0,9 |
| **TOTAL** | **5 948** | **100,0** | **100,0** | **100,0** |

### 5.7 La toponymie d'un secteur d'opérations forestières

La Commission a officialisé 449 nouveaux toponymes situés dans un secteur d'opérations forestières. La désignation systématique tire son origine de la demande d'une firme privée qui, dans un premier temps, souhaitait être informée de la toponymie officielle du territoire représenté sur une vingtaine de feuillets topographiques au 1 : 50 000, s'étendant de la rivière des Bois, au nord du réservoir Outardes Quatre, jusqu'aux lacs à la Croix, Plétipi et Matonipi, à l'ouest, et jusqu'au réservoir Manicouagan, incluant l'île René-Lavasseur, et le Petit lac Manicouagan à l'est. L'aire considérée se trouve dans la région administrative de la Côte-Nord, dans les territoires non organisés de Rivière-aux-Outardes et de Rivière-Mouchalagane.

Le traitement s'est fait en plusieurs étapes :

- la collecte, par la requérante, de 26 toponymes utilisés par une compagnie d'aviation, depuis plusieurs années;
- la proposition de 71 toponymes, à partir de documents fournis par la Commission;
- l'inventaire de 75 nouveaux toponymes grâce au contact écrit, par la demanderesse, de plus de 100 propriétaires de permis de villégiature du ministère des Ressources naturelles, parmi lesquels une cinquantaine ont répondu en fournissant les noms donnés à des entités, et grâce au contact téléphonique, par la Commission, auprès de chacun de ces informateurs afin d'obtenir des précisions sur l'origine et le temps d'usage et aussi pour vérifier si des toponymes existants n'ont pas été oubliés;
- la dénomination de 277 entités par la Commission, basée sur diverses sources d'inspiration telles que les formes suggérées par les lacs, l'illustration d'une thématique inspirée d'un nom officiel (à l'exemple du vocabulaire forestier inspiré par la rivière des Bois) et la consultation d'écrits concernant la Côte-Nord.

## 6. Les relations avec les organismes non québécois

### 6.1 La scène canadienne

La Commission de toponymie a délégué un représentant qui a participé à la réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG) qui s'est déroulée à Regina en septembre 1998. Cette rencontre statutaire qui réunit des représentants des provinces et des territoires, de la Société canadienne des postes, d'Élections Canada et des principaux ministères fédéraux à vocation territoriale est l'occasion, pour les membres du CPCNG, d'échanger sur les procédures de traitement géographique utilisées par les différentes autorités, sur les transferts de données numérisées, sur les politiques cartographique et terminologique, sur les projets de recherche en cours, etc.

À noter que des observateurs étrangers participent aussi à ces rencontres dont des représentants du United States Board on Geographic Names (USBGN), ce qui apporte un éclairage intéressant aux discussions techniques.

Entre les réunions annuelles, divers comités de travail et de recherche ont été constitués pour étudier des dossiers spécifiques. De même, des échanges se poursuivent entre les membres sur des sujets d'intérêt commun. Un article portant sur la banque de données toponymiques TOPOS est paru dans le bulletin d'information *Canoma* coordonné par le CPCNG.

Signalons que la Commission a apporté sa collaboration au Centre d'études canadiennes de l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, qui souhaitait être informé sur les règles et critères toponymiques en usage au Québec. La Commission a aussi autorisé le Comité de toponymie de la ville de Moncton à traduire en anglais des extraits du *Guide toponymique du Québec*. Des contacts ont été faits auprès des autorités toponymiques terre-neuviennes pour identifier un mont en position transfrontalière.

La Commission a poursuivi ses démarches auprès de la Société canadienne des postes afin d'assurer à la Norme canadienne d'adressage un contenu toponymique conforme à ses règles d'écriture et à ses décisions officielles. La Commission a, de plus, multiplié les échanges avec la Société dans le cadre du projet de rapprochement des noms de municipalités et de bureaux de poste.

### 6.2 La scène internationale et la Division francophone du GENUNG

Depuis la Septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques tenue à New York, en janvier 1999, le Conseil économique et social de l'ONU a entériné la création de la nouvelle Division francophone au sein du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG). Les autorités toponymiques de Belgique ont été pressenties pour assumer le leadership de la Division francophone et, d'ici à la première réunion de ladite Division, à New York, en janvier 2000, les autorités toponymiques françaises ont accepté d'assurer le secrétariat temporaire de la Division.

Afin de sensibiliser les pays et les experts intéressés à se joindre à la Division francophone, il a été décidé de produire un *Bulletin d'information toponymique* à l'intention des pays ayant en commun l'usage du français. Le Québec a apporté sa collaboration soutenue à ce *Bulletin* et aux travaux préparatoires au démarrage de la Division.

Le site Web de la Commission de toponymie héberge temporairement le site Internet de la Division francophone, de façon à faire connaître aux intéressés toutes nouvelles toponymiques, l'état d'avancement des travaux des membres, les adresses utiles en matière de normalisation des noms de lieux et afin aussi d'inciter les pays concernés par la francophonie à être présents lors de la prochaine réunion de New York.

Dans le sillage de l'officialisation du nom **Mont des Catalans**, par la Commission, en octobre 1996, en guise d'écho à la Rencontre Québec-Catalogne de cet été-là, une mission catalane de reconnaissance du mont en question a eu lieu en juin 1998, dans la réserve faunique de Dunière, avec la participation d'un membre du personnel de la Commission. Cette expédition a été l'occasion d'échanges fructueux sur des sujets d'intérêt commun et faisait suite à des rencontres tenues avec les autorités toponymiques et linguistiques de la Catalogne, en avril 1998.

La Commission a apporté une contribution au numéro 21 (mai 1998) du bulletin d'information *Newsletter* publié par le Groupe d'experts des Nations Unies responsable de la préparation des documents techniques entre les Conférences sur la normalisation des noms géographiques qui, rappelons-le, ont lieu aux cinq ans.

### 6.3 La coopération avec la France

Dans la foulée de l'entente de coopération signée en 1994 par la Commission nationale de toponymie de France et la Commission de toponymie du Québec, une réalisation majeure s'est concrétisée cette année. Un volume a été produit conjointement par les deux commissions et lancé successivement en France, au Salon du livre de Paris, et au Québec, au Salon international du livre de Québec.

Le titre temporaire de l'ouvrage produit, *Les ponts toponymiques France-Québec*, a été modifié pour celui de *La France et le Québec. Des noms de lieux en partage*. Le Québec s'est chargé de la recherche et de la rédaction globale du manuscrit. Les textes ont été soumis à la partie française qui l'a enrichi de précisions étymologiques, historiques et géographiques et y a apporté une touche d'érudition. Chaque partenaire était responsable de la cartographie de son territoire et du support iconographique afférent.

Une entente de partenariat entre Les Publications du Québec, l'éditeur, et l'Association française pour l'information géographique (AFIGÉO) a permis de produire un volume de grande qualité qui précise les liens « familiaux » de 235 noms de lieux français et québécois et qui signale les relations étroites qui existent entre quelques milliers d'autres lieux nommés de façon identique ou très semblable, au Québec et en France. Soulignons que *La France et le Québec* fait l'objet d'une diffusion sur les territoires français et québécois et que la Société Radio-Canada a consacré à cet ouvrage une émission radiophonique entière depuis Paris.

## 7. La recherche

### 7.1 La documentation du patrimoine toponymique du Québec

La Commission de toponymie considère essentiel de diffuser très largement via son site Web les renseignements contenus dans l'ouvrage *Noms et lieux du Québec* paru pour la première fois en 1994 et sous la forme d'un cédérom en 1997. Il a été possible de constater à de nombreuses reprises que cette information, soit l'origine et la signification des toponymes, intéresse particulièrement les citoyens. Un travail d'actualisation des textes est présentement en cours en vue de rendre disponible les quelque 6000 rubriques de l'ouvrage en plus de 4000 autres noms de lieux sur le site Web de la Commission, en 1999.

### 7.2 La terminologie géographique

La collecte des génériques reliés au terme **Parc** suit son cours et elle a permis de les regrouper sous deux grandes catégories : les **parcs naturels** et les **parcs aménagés**. Cette dernière catégorie se subdivise en six branches ouvertes, c'est-à-dire dont les termes peuvent appartenir à l'une ou à l'autre des branches selon le domaine d'emploi visé : les **parcs industriels**, les **parcs scientifiques**, les **parcs de loisirs**, les **parcs de regroupement**, les **parcs technologiques** et les **parcs d'activités**. Pour des raisons évidentes de restrictions d'usage, certains termes génériques composant ces branches ou sous-catégories ne seront pas retenus par la Commission. Mais déjà, il y en a qui ont passé la rampe de l'acceptation de la Commission : **parc technologique** et sa création abrégée inversée **technoparc**. Nous avons de plus révisé les entrées toponymiques du *Dictionnaire des entités au gouvernement du Québec*. Enfin l'éditeur du *Petit Larousse illustré* de l'an 2000, document accessible à toute la francophonie, a accepté certaines de nos propositions en retenant les termes suivants avec cependant des définitions corrigées ou adaptées au grand public : **canton, halte routière, pourvoirie, rang** et **zec**.

### 7.3 Les gentilés

Bien qu'ils ne soient pas à proprement parler des toponymes, les gentilés ou noms des habitants d'une municipalité ont depuis longtemps été l'objet d'une attention particulière de la part de la Commission, des attentes en ce sens ayant été et continuant d'être exprimées fréquemment par les citoyens et les municipalités.

Le premier alinéa de l'article 126 de la *Charte de la langue française* permet d'ailleurs à la Commission de fournir son avis au gouvernement et aux autres organismes de l'Administration, dont les municipalités, sur toute question relative à la toponymie.

Pour l'année 1998-1999, la Commission a reçu les résolutions de dix municipalités dont six portaient sur l'adoption de nouveaux gentilés et quatre sur le remplacement de gentilés existants. Le nombre total de gentilés relevés jusqu'à maintenant se chiffrait donc à 1659 au 31 mars 1999.

### 7.4 La toponymie issue de monographies et autres ouvrages

La Commission a effectué une opération de vérification toponymique complète dans le cadre du dépouillement de monographies et autres documents sur des paroisses, villages, municipalités et villes et sur leur territoire environnant. La région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean fut le territoire choisi. Les informations de dix-sept monographies portant sur Saint-Prime, Saint-Félicien, Saint-Méthode, Albanel, Roberval, Alma, Saint-Bruno, Delisle (Mistouk), Hébertville, Jonquière, Chicoutimi et Chicoutimi-Nord ainsi que celles de six ouvrages généraux ont permis de collecter plus de 700 nouveaux toponymes et odonymes; aucun nom n'a toutefois encore été officialisé car leur degré d'usage et leur localisation exacte devront être précisés lors d'éventuelles enquêtes toponymiques régionales.

La Commission a aussi procédé au dépouillement du journal d'exploration de Louis Aubert de Lachesnaye de 1731, description couvrant les territoires des régions de Charlevoix, de la Côte-Nord et du Saguenay. Cette recherche a notamment permis de préciser plusieurs origines et usages toponymiques. Une centaine de noms ont ainsi pu être inventoriés.

## 8. Les communications

Le secteur des communications regroupe trois thèmes : l'information et les activités de relations publiques, les publications et le site Web.

### 8.1 L'information et les relations publiques

Grâce aux activités de relations publiques, il est possible de rejoindre un vaste public tant général que spécialisé et autant en régions que dans les grands centres. Au cours de la dernière année, la Commission de toponymie a participé à huit événements avec son stand d'information lui permettant ainsi d'échanger avec ses clients tout en faisant connaître les services offerts par l'organisme. Le tableau 12 donne en détail le nom des activités ainsi que leurs dates et lieu.

Afin de souligner la parution en France du volume *La France et le Québec. Des noms de lieux en partage* un lancement a eu lieu à Paris dans le cadre des activités du Printemps du Québec.

Tableau 12
**La participation de la Commission à des activités d'information**

| Activité | Date | Lieu |
|---|---|---|
| Salon Grand Air Expo-Nature | Avril 1998 | Rimouski |
| Salon Info-Services | Avril 1998 | Rouyn-Noranda |
| Fédération des familles-souches | Mai 1998 | Sainte-Foy |
| Association des directeurs municipaux du Québec | Août 1998 | Québec |
| Salon du Monde des Affaires | Septembre 1998 | Montréal |
| Forum de la géomatique | Octobre 1998 | Trois-Rivières |
| Salon Info-Services | Novembre 1998 | Sherbrooke |
| Salon national du Grand Air | Mars 1999 | Québec |

### 8.2 Les publications

Trois publications ont été réalisées en collaboration avec Les Publications du Québec :

— *Gazette officielle du Québec*, 13 juin 1998, no 24A

— *Rapport annuel 1997-1998*

— *La France et le Québec. Des noms de lieux en partage*

Une dizaine d'articles destinés à des revues du monde municipal (*Municipalité*) et de la langue française (*Infolangue*) de même que des capsules radiophoniques visant à faire connaître la toponymie anglaise du Québec ont été rédigés.

### 8.3 Le site Web

Il est maintenant possible d'interroger, par le site Web de l'organisme (http://www.toponymie.gouv.qc.ca), la banque de données TOPOS contenant plus de 200 000 noms de lieux officiels. Des cartes de localisation à différentes échelles sont aussi accessibles afin de situer chaque toponyme excluant toutefois les odonymes. À très brève échéance des origines de noms seront aussi diffusées par ce média. L'élément visuel du site a été revu de même que l'ajout d'une quantité importante de renseignements se rapportant à la mission de l'organisme, aux politiques toponymiques, critères de choix, règles d'écriture, etc.

Suite à l'instauration d'une tarification pour la parution des décisions de la Commission à la *Gazette officielle du Québec*, le strict minimum de données paraît dorénavant dans cette publication sans aucun élément de localisation territoriale. Toutefois, sur notre site Web, la liste des nouveaux toponymes officiels et les noms de lieux désofficialisés avec les renseignements de localisation tels qu'ils étaient publiés antérieurement à la *Gazette officielle du Québec* est disponible.